

Classe de lycée

Parents : Nom

Prénom

Elève : Nom :

Prénom

Classe :

AUTORISATION DE SORTIE

Votre enfant peut être autorisé à n'arriver qu'à 9h00 s'il n'a pas cours à 8h05 ou à quitter à 15h10 s'il n'a plus cours. Cette autorisation sera délivrée au cas par cas par l'adjoint de direction en charge de l'élève.

Si vous acceptez cette éventualité ; merci de compléter et de rendre à la rentrée le formulaire ci-dessous.

Externe – **Demi-pensionnaire**

Nous l'autorisons,

à venir pour 9h00 dans le cas où il n'a pas cours avant.

Nous ne l'autorisons pas,

Nous l'autorisons,

à sortir de l'établissement entre 12h30 et 13h50
(ou entre 12h00 et 13h50 suivant son emploi du temps).

Nous ne l'autorisons pas,

Nous l'autorisons,

à quitter le lycée à partir de 15h10 s'il n'a plus cours après.

Nous ne l'autorisons pas,

Signature des parents